

**PROCEDURES POUR LES SERVICES D'URGENCES ADULTES ET
PEDIATRIQUES (SU ET SAUP) ET LE SERVICE DE MEDECINE INTERNE
GENARALE (SMIG)**

des

**RECOMMANDATIONS INSTITUTIONNELLES DE PREVENTION ET
CONTRÔLE DES INFECTIONS au 31.03.2015**

**PRISE EN CHARGE DE PATIENT SUSPECT OU ATTEINT DE FIEVRE
HEMORRAGIQUE VIRALE AUX HUG**

Table des matières

Procédures 1	3
Pour la décontamination et l'évacuation des liquides biologiques et autres liquides	3
1.1. Décontamination des matières fécales, des urines	3
1.2. Conditionnement des dispositifs clos ^{a)} contenant des liquides biologiques, ainsi que des dispositifs souillés ^{b)} par des liquides biologiques	4
1.3. Décontamination de l'eau utilisée pour la toilette du patient	5
Procédures 2	6
En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques	6
2.1. En cas de gants souillés (gants de ménage ou 2ème paire de gants chirurgicaux)	6
2.2. Procédure en cas de protection de bras souillée	7
2.3. Procédure en cas de tablier imperméable souillé	8
2.4. Procédure en cas de surblouse souillée	9
2.5. Procédure en cas de protection de visage souillée (lunettes, masque ultrafiltrant, cagoule)	10
2.6. Procédure en cas de surbotte souillée	11
Procédures 3	12
Pour l'évacuation des déchets	12
3.1. Evacuation des déchets produits en chambre	12
3.2. Evacuation des déchets produits en zone sas	14
3.3. Remise des bidons de l'unité d'hébergement au service voirie	15
Procédures 4	17
Pour le prélèvement et le conditionnement de l'échantillon biologique pour analyse	17
4.1. Prélèvement et sortie de chambre de l'échantillon biologique	17
Procédures 5	18
Pour l'entretien et la décontamination de l'environnement, des objets et des dispositifs médicaux	18
5.1. Entretien quotidien de la chambre et de la zone sas: organisation du travail ; matériels et produits	18
5.2. Décontamination des dispositifs médicaux	19
5.3. Evacuation des déchets, décontamination et évacuation de matériel, décontamination de la chambre, après la sortie du patient atteint ou suspect de FHV	21
5.4. Gestion et décontamination à l'admission des documents accompagnant le patient	25
Procédures 6	26
Pour le transit de matériel par la zone sas	26
6.1. Entrée de matériel en chambre	26
6.2. Sortie du matériel de la chambre	27
6.3. Sortie du matériel pour la stérilisation	28
6.4. Entrée en chambre de boissons et de nourriture avec la collaboration du patient	29
6.5. Sortie de la civière de transport en ambulance	30
Procédures 7	31
Pour la sortie de chambre du patient	31
7.1. Pendant l'hospitalisation	31
7.2. Après guérison de la FHV confirmée	33
7.3. En cas de décès	34

Procédures 1

Pour la décontamination et l'évacuation des liquides biologiques et autres liquides

1.1. Décontamination des matières fécales, des urines

1. Un sac jaune doublé d'un second sac jaune est placé dans le bassin ou la cuvette et en recouvre les bords ; de la cellulose tapisse le fond du sac interne
2. Le patient défèque et urine dans le bassin ou la cuvette habillé/e
3. Après utilisation, verser 200 ml de solution de chlore 0.55% puis ajouter de la cellulose
4. Fermer les deux sacs, l'un après l'autre
5. Jeter l'emballage dans un support poubelle muni d'un sac jaune doublé d'un second sac jaune
6. Nettoyer-désinfecter le bassin ou la cuvette et la chaise percée après usage avec la solution de chlore 0.55%

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3). En cas d'exposition à un liquide biologique, référer à la procédure spécifique (chapitre 9).

Procédures 1

Pour la décontamination et l'évacuation des liquides biologiques et autres liquides

1.2. Conditionnement des dispositifs clos^{a)} contenant des liquides biologiques, ainsi que des dispositifs souillés^{b)} par des liquides biologiques

1. Préparer un support poubelle muni d'un sac jaune doublé d'un second sac jaune
2. Tapisser le fond du sac interne avec de la cellulose
3. Imprégner la cellulose avec de la solution de chlore 0.55%
4. Jeter le dispositif
5. Ajouter de la cellulose
6. Imprégner la cellulose avec de la solution de chlore 0.55%
7. Une fois la mi-capacité atteinte, fermer les deux sacs, l'un après l'autre, en vue de la sortie des déchets de la chambre (procédures 3).

^{a)} pochettes à vomi, collecteurs d'urines, réceptacles à aspiration, etc.

^{b)} protections, couches, compresses, etc.

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3). En cas d'exposition à un liquide biologique, référer à la procédure spécifique (chapitre 9).

Procédures 1

Pour la décontamination et l'évacuation des liquides biologiques et autres liquides

1.3 Décontamination de l'eau utilisée pour la toilette du patient

1. Additionner l'eau de toilette de 200 ml de solution de chlore 0.55% dans la cuvette. Après 15 minutes, évacuer l'eau :
 - 2.1. Par l'écoulement des eaux usées en première intention, si disponible en chambre
 - 2.2. Par la filière *Déchets infectieux* comme suit, en l'absence d'écoulement :
 - 2.2.1. Préparer un support poubelle muni d'un sac jaune doublé d'un second sac jaune
 - 2.2.2. Tapisser le fond du sac interne avec une grande quantité de cellulose
 - 2.2.3. Déverser l'eau décontaminée dans le double sac jaune ; ajouter autant de cellulose que nécessaire pour que tout le liquide soit absorbé par la cellulose
 - 2.2.4. Une fois la mi-capacité atteinte, fermer les deux sacs, l'un après l'autre, en vue de la sortie des déchets de la chambre (procédures 3)

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.1. En cas de gants souillés (gants de ménage ou 2ème paire de gants chirurgicaux)

2.1.1 Tremper et frotter délicatement les mains gantées dans la bassine blanche contenant la solution de chlore 0.55%.

2.1.2 Essuyer les gants avec un chiffon ; jeter le chiffon à jeter

Les gants sont décontaminés dans la solution de chlore autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce qu'aucune souillure ne soit plus visible

Selon la situation, le superviseur décide au cours de la procédure de la poursuite des activités en chambre ou de la sortie du collaborateur

- Pour le retrait des gants chirurgicaux, référer à la *check-list* 5, impérativement
- Pour le retrait des gants de ménage, référer à la *check-list* 8, impérativement
- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3). En cas d'exposition à un liquide biologique, référer à la procédure spécifique (chapitre 9).

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.2. Procédure en cas de protection de bras souillée

2.2.1 Imbiber un chiffon de solution de chlore 0.55%

2.2.2 Nettoyer-désinfecter la protection de bras avec le chiffon ; jeter le chiffon

La protection de bras est décontaminée autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce qu'aucune souillure ne soit plus visible.

Selon la situation, le superviseur décide au cours de la procédure de la poursuite des activités en chambre ou de la sortie du collaborateur

- Pour le retrait de la protection de bras, référer à la *check-list* 8 impérativement
- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3).

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.3. Procédure en cas de tablier imperméable souillé

2.3.1 Imbiber un chiffon de solution de chlore 0.55%

2.3.2 Nettoyer-désinfecter le tablier avec le chiffon ; jeter le chiffon

Le tablier est décontaminé autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce qu'aucune souillure ne soit plus visible

Selon la situation, le superviseur décide au cours de la procédure de la poursuite des activités en chambre ou de la sortie du collaborateur

- Pour le retrait du tablier, référer à la *check-list* 8 impérativement
- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3).

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.4. Procédure en cas de surblouse souillée

2.4.1 Imbiber un chiffon de solution de chlore 0.55% sans l'essorer

2.4.2 Presser le chiffon sur la tache et l'essuyer ; jeter le chiffon

La surblouse est décontaminée autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce que toutes les souillures soient imprégnées de solution

La souillure de la surblouse chirurgicale impose la sortie de chambre

- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3).

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.5. Procédure en cas de protection de visage souillée (lunettes, masque ultrafiltrant, cagoule)

2.5.1 Imbiber un chiffon de solution de chlore 0.55% et l'essorer

2.5.2 Se faire guider par le superviseur

2.5.3 Presser le chiffon sur la tache et l'essuyer très délicatement de manière à ne pas déplacer la protection ; jeter le chiffon

La protection est décontaminée autant de fois que nécessaire, jusqu'à ce qu'aucune souillure ne soit plus visible

La souillure d'une protection de visage **impose la sortie de chambre**

- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3). En cas d'exposition à un liquide biologique, référer à la procédure spécifique (chapitre 9).

Procédures 2

En cas d'éclaboussures et de souillures de l'équipement de protection individuelle par les liquides biologiques

2.6. Procédure en cas de surbotte souillée

- 2.6.1 Déposer une protection de sol et l'imbiber de solution de chlore 0.55%
- 2.6.2 Se placer dessus et essuyer la semelle
- 2.6.3 Gicler abondamment la solution de chlore 0.55% sur la surbotte

La souillure de surbotte **impose la sortie de chambre**

- Pour la sortie de chambre, référer à la *check-list* 2, impérativement

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3).

Procédures 3

Pour l'évacuation des déchets

Préalables :

- La collecte des déchets est organisée avec le service de voirie
- Pour la manipulation des bidons, l'agent de voirie retire ses bijoux et sa montre, il veille à ce que ses vêtements personnels ne dépassent pas de la tenue de travail, et porte deux paires de gants nitrile non stériles (fournies dans l'unité de soins au besoin)

3.1. Evacuation des déchets produits en chambre

1. **Le collaborateur en chambre** ferme les sacs remplis à mi-capacité : chaque sac, intérieur puis extérieur, est vidé lentement de son air et fermé par les anses
2. Il le dépose au sol à l'endroit prédéfini en attente de la collecte
3. Il prépare chaque support-poubelle avec un nouveau sac jaune, doublé d'un second sac jaune
4. Il appelle le superviseur pour organiser la collecte des déchets
5. Il ferme les containers rigides *Sharpsafe*[®] utilisés (quelque soit la capacité de remplissage atteinte) et les évacue à l'occasion de la collecte
6. Il dispose de nouveaux containers rigides *Sharpsafe*[®] aux emplacements prédéfinis
7. Il ouvre la porte avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur[®] en cas de système électronique) et laisse le chiffon sur la poignée
8. Il dépose des drapeaux imbibés de solution de chlore 0.55%, au seuil de la porte de la chambre
9. Il se retire en arrière
10. **Le collaborateur en zone sas** dépose le bidon jaune 60 l. sur les drapeaux disposés parterre
11. **Le collaborateur en zone sas** se retire en arrière
12. **Le collaborateur en chambre** gicle les surfaces du sac externe avec la solution de chlore 0.55%.
13. Il introduit le sac et / ou le container rigide *Sharpsafe*[®] dans le bidon jaune.
14. Il ajuste le couvercle et ferme hermétiquement le bidon en exerçant une pression sur chaque clip de fermeture du couvercle
15. Il désinfecte toutes les surfaces avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.55%.
16. Il se retire en arrière
17. **Le collaborateur en zone sas** dépose des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% juste avant la zone couloir
18. Il prend le bidon avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% et le dépose sur les drapeaux
19. Il vérifie que les clips du couvercle soient correctement fermés en exerçant une pression sur chacun d'entre eux
20. Il désinfecte toutes les surfaces du bidon avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275%
21. **Le collaborateur en zone sas** prend le bidon avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% et le dépose dans la zone couloir
22. Il se retire en arrière
23. **L'agent de voirie et le collaborateur en zone couloir** vérifient que les clips du couvercle soient correctement fermés en exerçant une pression sur chacun d'entre eux
24. **L'agent de voirie** teste la résistance de la fermeture en soulevant légèrement le bidon par le couvercle
25. Une fois le scellement éprouvé et conforme, **l'agent de voirie** charge le bidon dans la grille ou le container d'évacuation

En fin de processus

- **Le collaborateur en chambre** collecte les drapeaux restés au sol au seuil de la porte avec la pince à déchets de la chambre et les jette dans la chambre; il ferme la porte avec le chiffon imprégné de désinfectant

- **Le collaborateur en zone sas** collecte les drapeaux restés au sol dans la zone sas et avec la pince à déchets de la zone sas et les jette dans la zone sas.

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 3

Pour l'évacuation des déchets

Préalables :

- La collecte des déchets est organisée avec le service de voirie
- Pour la manipulation des bidons, l'agent de voirie retire ses bijoux et sa montre, il veille à ce que ses vêtements personnels ne dépassent pas de la tenue de travail, et porte deux paires de gants nitrile non stériles (fournies dans l'unité de soins au besoin).
- Le conditionnement et l'évacuation des déchets produits en zone sas se déroule à l'occasion d'une collecte et une fois que les déchets produits en chambre sont sortis

3.2. Evacuation des déchets produits en zone sas

1. **Le collaborateur en zone sas** ferme les sacs remplis à mi-capacité : chaque sac, intérieur puis extérieur, est vidé lentement de son air et fermé par les anses
2. Il le dépose au sol à l'endroit prédéfini
3. Il prépare chaque support-poubelle avec un sac jaune, doublé d'un second sac jaune
4. Il dépose des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% au seuil de la zone couloir ; côté zone sas
5. Il se retire en arrière
6. **Le collaborateur en zone couloir** dispose le bidon sur les drapeaux parterre
7. Il se retire en arrière
8. **Le collaborateur en zone sas** introduit le sac dans le bidon jaune
9. Il ajuste le couvercle et ferme hermétiquement le bidon en exerçant une pression sur chaque clip de fermeture du couvercle
10. Il désinfecte toutes les surfaces avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275%.
11. Il prend le bidon avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% et le dépose dans la zone couloir
12. Il se retire en arrière
13. **L'agent de voirie et le collaborateur en zone couloir** vérifient que les clips du couvercle soient correctement fermés en exerçant une pression sur chacun d'entre eux
14. **L'agent de voirie** teste la résistance de la fermeture en soulevant légèrement le bidon par le couvercle
15. Une fois le scellement éprouvé et conforme, **l'agent de voirie** charge le bidon dans la grille ou le container d'évacuation

En fin de processus :

- **Le collaborateur en zone sas** collecte les drapeaux restés au sol dans la zone sas et avec la pince à déchets et les jette.

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 3

Pour l'évacuation des déchets

3.3. Remise des bidons de l'unité d'hébergement au service voirie

- Pour la manipulation des bidons, l'agent de voirie retire ses bijoux et sa montre, il veille à ce que ses vêtements personnels ne dépassent pas de la tenue de travail, et porte deux paires de gants nitrile non stériles (fournies dans l'unité de soins au besoin).
- Chaque bidon est remis au service de voirie **dans la zone couloir**, l'agent de voirie vérifie que le couvercle du container soit scellé par chaque clip, en présence du collaborateur en zone couloir. L'employé de la voirie teste la résistance de la fermeture en soulevant légèrement le bidon par le couvercle. Lorsque la fermeture du bidon est conforme et éprouvée, le bidon est chargé dans la grille / le container de collecte des déchets infectieux.
- Chaque bidon remis au service voirie est comptabilisé sur la fiche de remise des bidons
- Lorsque tous les bidons sont chargés dans la grille ou le container, l'agent de voirie:
 1. Désinfecte la 2^{ème} paire de gants (le collaborateur en zone couloir verse la solution hydro-alcoolique)
 2. Retire les gants (le collaborateur en zone couloir explique la technique de retrait des gants, annexe 4.2) et les jette dans un sac jaune disponible en zone couloir
 3. Désinfecte la 1^{ère} paire de gants (le collaborateur en zone couloir verse la solution hydro-alcoolique)
 4. Retire les gants (le collaborateur en zone couloir explique la technique de retrait des gants) et les jette dans un sac jaune disponible en zone couloir
 5. Se frictionne les mains avec la solution hydro-alcoolique (le collaborateur en zone couloir verse la solution hydro-alcoolique)

Le collaborateur en zone couloir et l'agent de voirie complètent et cosignent la fiche de remise de bidons ci-après

Le matériel à éliminer est alors définitivement remis au service de voirie

L'agent voirie enfile une paire de gants (gants de voirie ou gants de soins nitrile non stériles) pour acheminer la grille ou le container directement au service de voirie.

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 4

Pour le prélèvement et le conditionnement de l'échantillon biologique pour analyse

4.1. Prélèvement et sortie de chambre de l'échantillon biologique

Préalables :

- organisation avec le laboratoire de virologie de la prise en charge de l'échantillon
 - disponibilité de solution de chlore 0.55% dans la bassine blanche
 - container rigide *Sharpsafe*[®] à portée de main
 - tube de prélèvement étiqueté, identifié avec l'étiquette de requête en zone couloir, introduit en chambre avec le protège-tube et le biotainer (! le carton de sécurité reste en zone couloir).
1. **Le collaborateur en chambre** ouvre le protège-tube et le biotainer à distance du patient sur un drapeau imbibé de solution de chlore 0.55% ; place un flacon d'éthanol 70% à proximité
 2. Il tapisse le fond d'un plateau inox avec des compresses ; déposer un (autre) flacon d'éthanol 70% dans le plateau
 3. Il effectue le prélèvement de l'échantillon biologique selon la procédure qui s'applique habituellement
 4. Il dépose le tube de prélèvement contenant l'échantillon sur les compresses dans le plateau
 5. Il achève la procédure de soins qui s'applique directement au patient et au conditionnement sécuritaire des déchets (e.g. élimination d'une aiguille dans le container rigide *Sharpsafe*[®])
 6. Il verse de l'éthanol 70% sur les compresses dans le plateau
 7. Il désinfecte et maintient le tube avec les compresses imbibées d'éthanol 70%
 8. Il inscrit la date et l'heure du prélèvement sur le tube
 9. Il introduit le tube, en le tenant avec les compresses, dans le protège-tube
 10. Il jette les compresses
 11. Il imbibe un chiffon avec de l'éthanol 70%, et l'utilise pour fermer, désinfecter et introduire le protège-tube dans le biotainer
 12. Il jette le chiffon
 13. Il imbibe des chiffons avec la solution de chlore 0.55% et les utilise pour fermer, désinfecter et transférer le biotainer en zone sas
 14. Il ouvre la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur en cas de système électronique), laisse le chiffon sur la poignée
 15. Il se retire en arrière
 16. **Le collaborateur en zone sas** avance le chariot de transfert habillé d'un drapeau imbibé de solution de chlore 0.275%, il se retire en arrière
 17. **Le collaborateur en chambre** dépose le biotainer sur le chariot en maintenant l'anse avec le chiffon imprégné de désinfectant
 18. Il jette les chiffons, se retire en arrière
 19. Il ferme la porte avec le chiffon resté sur la poignée et jette le chiffon
 20. **Le collaborateur en zone sas** désinfecte le biotainer avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275%
 21. **Le collaborateur en zone couloir** dispose le carton de transport ouvert sur un chariot placé en zone couloir et à portée de main du collaborateur en zone sas
 22. **Le collaborateur en zone sas** dépose le biotainer directement dans le carton de sécurité en maintenant l'anse avec le chiffon imprégné de désinfectant, en veillant à ne pas toucher le carton et le chariot

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3). En cas d'exposition à un liquide biologique, référer à la procédure spécifique (chapitre 9).

Procédures 5

Pour l'entretien et la décontamination de l'environnement, des objets et des dispositifs médicaux

5.1 Entretien quotidien de la chambre et de la zone sas: organisation du travail ; matériels et produits

COLLABORATEUR DE L'EQUIPE SOIGNANTE		
- une fois par jour et		
- immédiatement en cas de souillure avec des liquides biologiques		
QUOI	PRODUIT	MATERIEL
Surfaces et mobilier <ul style="list-style-type: none"> • Sol • Poignées de porte et fenêtre • Interrupteur • Mur souillé • Table de chevet • Lit 	Neosteril® Dilution à 0.275% (seau jaune), soit 2 comprimés de 2.5g par litre d'eau En cas de souillure visible avec des liquides biologiques : utiliser la dilution à 0.55% (seau rouge et flacon avec pistolet gicleur), soit 4 comprimés de 2.5g par litre d'eau	Chiffons et gazes de sols éliminés par la filière <i>déchets infectieux</i> Produits désinfectants résiduels éliminés par un écoulement d'eaux usées si disponible, ou par la filière <i>déchets infectieux</i> Seau et balai identifiés et dédiés (ne sortent pas de la chambre) ! ne pas utiliser le réservoir du balai, mais imbiber les chiffons et gazes de sol à jeter
Sanitaires une fois par jour / après usage <ul style="list-style-type: none"> • Lavabo et entourage (catelles, miroir, porte-savon) • Chaise percée ; bassin 		
Matériel électronique <ul style="list-style-type: none"> • Télévision • Téléphone • Sonnette • Télécommande • Infuseur • Appareil de monitoring 	Des-Sur®	
- une fois par semaine		
QUOI	PRODUIT	MATERIEL
Surfaces <ul style="list-style-type: none"> • Canaux d'allège • Bord de fenêtre 	Neosteril® Dilution à 0.275% (seau jaune), soit 2 comprimés de 2.5 g par litre d'eau En cas de souillure visible avec des liquides biologiques : utiliser la dilution à 0.55% (seau rouge et flacon avec pistolet gicleur), soit 4 comprimés de 2.5g par litre d'eau	Chiffons éliminés par la filière <i>déchets infectieux</i> Produits désinfectants résiduels éliminés par un écoulement d'eaux usées si disponible en chambre, ou par la filière <i>déchets infectieux</i> Seau et balai identifiés et dédiés (ne sortent pas de la chambre) ! ne pas utiliser le réservoir du balai, mais imbiber les chiffons et gazes de sol à jeter
Mobilier <ul style="list-style-type: none"> • Porte, poignée et intérieur d'armoire • Support rideau 		

Procédures 5

Pour l'entretien et la décontamination de l'environnement, des objets et des dispositifs médicaux

5.2 Décontamination des dispositifs médicaux

DECONEX[®] 53 plus (3,8 % acétate de cocospopylènediamine ; 1,5-bis-guanidinium ; 5,6 % propionate de N,N-didécyl-N-méthylpoly(oxéthyl) ; ammonium)

Désinfectant par immersion - Dispositif médical immergeable réutilisable

- Solution à diluer dans un bac avec couvercle
 - o Solution 2 %, soit 20 ml par 980 ml d'eau froide (conservation 7 j. au maximum ; changer en cas de souillure visible) ; **cette dilution est spécifiquement recommandée en cas de FHV**
- Immersion du dispositif pendant 15 minutes (pas de brossage, pas d'écouvillonnage, pas de rinçage)
- Après ce délai, le dispositif est sorti de la chambre et déposé dans le container rigide prévu pour son acheminement en stérilisation.

Pour les dispositifs médicaux immergeables réutilisables et destinés à la stérilisation (par exemple : pince, ciseaux, cupules, etc.)

DES-SUR[®] (0,2 % ammonium quaternaire ; 50 % alcool)

Détergent-désinfectant par application – Surface et dispositif médical non immergeables et non compatible avec le Neosteril[®]

- Solution prête à l'emploi
- Chiffon imbibé de DES-SUR[®], à appliquer sur les surfaces, laisser sécher (sans rincer)

Matériel électronique exclusivement (par exemple : téléphone, sonnette, télécommande, infuseur, appareil de monitoring, station SISIF, télévision, plaques et appareils de radiologie, pipette de laboratoire, etc.)

ETHANOL 70 % (70 % alcool éthylique)

Désinfectant par application – Dispositif médical non immergeable spécifique

- Solution 70 % prête à l'emploi
- Tampon / chiffon imbibé d'ETHANOL 70 %, à appliquer sur la surface à désinfecter, laisser sécher (sans rincer)

Dispositifs médical non immergeable spécifique (par exemple : thermomètre, membrane de stéthoscope, doigtier de pulse-oxymétrie, tube et flacon de prélèvement biologique ; protège-tubes, etc.)

NEOSTERIL[®] 2.5 g (triclosène dichloroisocyanurate de sodium)

Désinfectant par application - Surface mobilière, point d'eau et sanitaire, et dispositif médical réutilisable, non immergeable et compatible

Désinfectant par trempage, imprégnation et application (spécifiquement recommandé en cas de FHV pour désactiver les liquides biologiques)

Comprimés effervescents à diluer :

Pour la décontamination de l'environnement, 2 comprimés de 2.5 g dissouts dans 1l d'eau = **0.275%** de chlore (conservation 24h au maximum) ; cette dilution est recommandée pour l'entretien des surfaces*

- Chiffon imbibé de NEOSTERIL[®], à appliquer sur les surfaces de l'environnement, laisser sécher (sans rincer)

Pour la désactivation de liquide biologique, 4 comprimés de 2.5 g dissouts dans 1l d'eau = **0.55 %** de chlore (conservation 24h au maximum) ; **cette dilution est très corrosive, elle spécifiquement recommandée en cas de FHV, pour la désactivation de liquide biologique exclusivement !**

- Imprégnation des excréments (matières fécales, urines, vomissements) avec 200 ml de solution avant l'élimination par la filière *Déchets infectieux* ;
- Désactivation de l'eau de toilette en ajoutant 200 ml de solution dans la cuvette ; attendre 15 minutes avant son évacuation par un écoulement d'eaux usées ou par la filière *déchets infectieux* ;
- Imprégnation d'une souillure par liquide biologique sur un moyen de protection des personnes ;
- Trempage de mains gantées souillées ;
- Giclement de l'équipement de protection individuelle (surblouses, surbottes ; protections de bras, tabliers) ; de souillures sur une surface inerte
- Application avec un chiffon imbibé de NEOSTERIL[®] sur les bidons jaunes d'évacuation des déchets et les biotainers ; laisser sécher (sans rincer)
- Imprégnation du corps d'un patient décédé avant sa mise en housse et en bière

Une solution souillée quelle que soit sa concentration doit être éliminée

! Pour éliminer le produit résiduel par écoulement d'eaux usées, il est impératif de remplir le récipient contenant le résidu avec de l'eau pour diluer le chlore, d'ouvrir le robinet d'eau, de verser tranquillement la solution en même temps, puis de laisser couler l'eau entre 3 et 5 minutes.

Rincer le bassin de déversement, les surfaces inox en contact avec la solution (robinet ; grille d'écoulement, etc.), et sécher.

***Toutes les surfaces** (à l'exception des appareils électroniques) : sol, poignée de porte et fenêtre, interrupteur, mur, canaux d'allège, bord de fenêtre, bain / douche, lavabo et entourage (catelles, miroir, porte-savon, etc.), toilette – W.-C., porte, poignée et intérieur d'armoire, table de nuit, lampe de chevet, lit, chaise, table, support rideaux, statifs, chaise percée, matériel sur barres de fixation, roues des équipements, etc., bidons jaunes, boîtes de transport, sabots, etc.

Pour diluer les produits :

- 1 pot blanc en plastique plein = 1 l.
- 1 gobelet en plastique transparent = 200 ml. ou 0.2 l.

Procédures 5

Pour l'entretien et la décontamination de l'environnement, des objets et des dispositifs médicaux

5.3 Evacuation des déchets, décontamination et évacuation de matériel, décontamination de la chambre, après la sortie du patient atteint ou suspect de FHV

Nota : les collaborateurs mentionnés ci-après sont responsables pour les zones ou activités désignées mais l'organisation, la concertation et la collaboration entre les différents acteurs permet d'optimiser le travail de décontamination de la chambre.

5.3.1 Evacuation des déchets hors de la chambre et de la zone sas

1. **Les collaborateurs soignants désignés pour la décontamination de la chambre** conditionnent et évacuent tous les déchets produits en chambre et en zone sas (procédures 3)
2. Avant leur mise en sac jaune, les médicaments et autres produits chimiques sont conditionnés au préalable dans un bidon blanc 18l. prévus pour les déchets cytostatiques
3. Les collaborateurs soignants désignés pour la décontamination de la chambre conditionnent le matelas pour l'élimination en cas de FHV niveau 2
 - 3.1 Ils décontaminent la housse de protection du matelas avec la solution de chlore 0.55%,
 - 3.2 Ils plient le matelas en trois ou le roulent, sanglent le matelas pour le maintenir plié ou roulé ;
 - 3.3 Ils emballent le matelas dans la housse de protection du sommier et désinfectent la face externe de la protection de sommier avec la solution de chlore 0.55%
 - 3.4 Ils enveloppent le matelas d'un sac poubelle de 800 l. dans un sens ;
 - 3.5 Ils désinfectent la surface externe du sac avec la solution de chlore 0.55%
 - 3.6 Ils enveloppent le matelas de l'autre sac poubelle de 800 l. et dans l'autre sens
 - 3.7 Ils désinfectent la surface externe sac avec la solution de chlore 0.55%
 - 3.8 Ils déposent une vieille alèze imbibée de solution de chlore 0.275% par terre
 - 3.9 Ils déposent le matelas sur l'alèze
 - 3.10 Ils tirent l'alèze jusqu'à la porte de la chambre
 - 3.11 Ils font rouler l'emballage dans la zone sas sur un « chemin » d'alèzes imbibées de solution de chlore 0.275%
 - 3.12 **Les collaborateurs en zone sas** désinfectent une nouvelle fois l'emballage avec une solution de chlore 0.275%
 - 3.13 Ils font rouler l'emballage dans la zone couloir sur un « chemin » d'alèzes imbibées de solution de chlore 0.275% jusqu'à la zone couloir
 - 3.14 **Les collaborateurs en zone couloir** chargent le matelas directement dans la grille ou le container d'évacuation des déchets (procédures 3)

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

5.3.2 Décontamination des dispositifs médicaux et autre matériel d'équipement

1. **Les collaborateurs soignants en chambre** trient les dispositifs médicaux à stériliser les mettent à tremper dans le bain de désinfectant Deconex[®] 53 Plus pendant 15 minutes (procédures 5)
2. Ils retirent les dispositifs à stériliser du bain désinfectant et les évacuent vers la zone sas (procédures 6)
3. Ils démontent le lit et désinfectent toutes les surfaces et structures avec la solution de chlore 0.55%
4. Ils désinfectent toutes les surfaces de la table de chevet ; la chaise percée, le fauteuil, les chaises, etc.
5. Ils font rouler les dispositifs à roulettes sur une alèze imbibée de solution de chlore 0.55% sur une distance de deux mètres et les transfèrent dans la zone sas pour leur seconde désinfection et leur sortie (procédures 6)
6. Ils débranchent du secteur les appareils d'équipement médical électrique, les uns après les autres, ils désinfectent chaque appareil et son câble au Des-Sur[®] et le transfèrent dans la zone sas pour leur seconde désinfection et leur sortie (procédures 6)
7. Ils démontent, déboîtent tous les modules de monitoring, etc. et désinfectent toutes leurs surfaces au Des-Sur[®] ainsi que leur câbles, ils désinfectent les capteurs respectifs à l'éthanol 70% et transfèrent le matériel dans la zone sas pour leur seconde désinfection et leur sortie (procédures 6)
8. Ils désinfectent le matériel non médical électronique (téléphones, GSM, appareils photo, chargeurs, interphones, etc.) au Des-Sur[®] en chambre et transfèrent le matériel en zone sas pour la deuxième désinfection et la sortie (procédures 6)
9. Ils débranchent toutes les prises sur les fluides médicaux et les systèmes d'aspiration ; ils désinfectent les tuyaux et fiches au Des-Sur[®] et transfèrent le matériel en zone sas leur seconde désinfection et leur sortie (procédures 6)
10. Ils désinfectent toutes les surfaces (plateaux ; panneau de commandes, etc.) et supports des dispositifs médicaux fixes ou restant en chambre (scopes, bras, scialytiques, etc.) jusqu'à hauteur de 1.50 m.
11. Ils ouvrent toutes les portes d'armoires et de frigidaire, tous les tiroirs, etc. et désinfectent les surfaces intérieures et extérieures.

5.3.3 Décontamination des surfaces immobilières

1. L'un des collaborateurs soignants procède à sa sortie de chambre selon la *check-list 2*.
2. **Deux collaborateurs propreté et hygiène** préparent le matériel nécessaire à la désinfection des surfaces
3. Ils se préparent pour leur entrée en chambre et enfilent l'équipement de protection individuelle sous supervision et selon la *check-list 1*
4. **Le collaborateur soignant resté en chambre** conditionne les déchets produits lors de la décontamination et procède à leur sortie (procédures 3)
5. Il prépare la solution de chlore 0.275% pour la décontamination des surfaces immobilières et celles des dispositifs médicaux à une hauteur supérieure à 1.50 m.
6. Il reste en supervision des agents propreté et hygiène
7. Les **collaborateurs propreté et hygiène** pratiquent la décontamination des surfaces immobilières (parois, portes, plafond, fenêtres, bras de portages, surfaces externes du mobilier fixe, etc.)
8. **Le collaborateur soignant en chambre** assiste les agents propreté et hygiène dans leur sortie de chambre (en plus du superviseur)
9. En zone sas, **l'un des agents propreté et hygiène** reste en combinaison et revêt une nouvelle cagoule, un nouveau masque, des nouvelles lunettes des nouveaux gants et une nouvelle surblouse
10. **Le collaborateur soignant en chambre** conditionne tout le matériel restant en chambre en déchet et procède à sa sortie (procédures 3)
11. Il désinfecte le dernier support poubelle et le transfère en zone sas pour sa seconde désinfection et sa sortie (procédures 6)
12. **Le dernier soignant en chambre** procède au retrait de l'équipement de protection individuelle au seuil de la porte, côté zone sas, sous supervision et selon la *check-list 2* (dans ce cas de figure le superviseur en zone sas pourvoit en désinfectants et en matériel au fur et à mesure des besoins)
13. **Le soignant en zone sas** décontamine le sol entre le seuil de la zone couloir et la porte de la chambre
14. Il ferme la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur[®] en cas de système électronique)
15. Il conditionne et évacue les derniers déchets
16. **L'agent propreté et hygiène et le soignant en zone sas** décontaminent les surfaces de la zone sas
17. **L'agent propreté et hygiène** sort de la zone sas sous supervision et selon la check-list 2
18. **Le soignant en zone sas** conditionne tout le matériel restant en déchets et l'évacue (procédures 3)
19. Il désinfecte le dernier support poubelle et le transfère en zone couloir
20. Il procède au retrait de l'équipement de protection individuelle, au seuil de la zone couloir sous supervision et selon la *check-list 4* (le superviseur en zone couloir pourvoit en désinfectants et en matériel au fur et à mesure des besoins), il élimine l'équipement de protection individuelle dans un sac jaune doublé d'un second sac jaune disponible dans la zone couloir
21. Le double sac jaune est conditionné en bidon dans la zone couloir ; le bidon est désinfecté au Des-Sur[®] avant d'être chargé dans la grille ou le container de voirie
22. Le collaborateur en zone couloir décontamine le sol entre la zone sas et la zone couloir

L'accès à la chambre et à la zone sas ne nécessite désormais aucune précaution particulière

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

5.3.5 Bio-nettoyage

Les collaborateurs du service propreté et hygiène pratiquent le bio-nettoyage selon la procédure « à fond » une fois la décontamination de la chambre terminée.

Procédures 5

Pour l'entretien et la décontamination de l'environnement, des objets et des dispositifs médicaux

5.4 Gestion et décontamination à l'admission des documents accompagnant le patient

5.4.1 Documents officiels et d'identité

! Ne jamais faire entrer ces documents dans la chambre du patient !

- a) Lorsque les documents officiels sont remis dans un emballage plastifié et avec une spécification assurant de leur innocuité :
 1. Décontaminer l'emballage avec un chiffon imprégné de Des-Sur®
 2. Glisser l'emballage dans une fourre plastifiée en le maintenant avec le chiffon imprégné de produit
 3. Décontaminer la fourre avec un chiffon imprégné de Des-Sur®
 4. Fermer la fourre avec un ruban adhésif
 5. Identifier la fourre avec l'étiquette-patient
 6. Remettre la fourre au délégué à la sécurité pour la suite de la prise en charge

- b) Lorsque les documents sont remis non emballés et/ou sans spécification assurant de leur innocuité :
 1. Glisser les documents dans une fourre plastifiée
 2. Décontaminer la fourre avec un chiffon imprégné de Des-Sur®
 3. Fermer la fourre avec un ruban adhésif
 4. Introduire la fourre dans une seconde fourre plastifiée
 5. Décontaminer la fourre avec un chiffon imprégné de Des-Sur®
 6. Fermer la fourre avec un ruban adhésif
 7. Identifier la fourre avec l'étiquette-patient et spécifier « potentiellement contaminé »
 8. Remettre la fourre au délégué à la sécurité pour la suite de la prise en charge

Ces documents peuvent subir une décontamination par stérilisation par oxyde d'éthylène en cas de nécessité (par le service de stérilisation centrale)

5.4.2 Documentation médicale

- a) Lorsque les documents médicaux sont remis dans un emballage plastifié et/ou avec une spécification assurant de leur innocuité :
 1. Décontaminer l'emballage avec un chiffon imprégné de Des-Sur®
 2. Garder les documents à l'extérieur de la chambre pour consultation

Procédures 6

Pour le transit de matériel par la zone sas

6.1 Entrée de matériel en chambre

1. **Le collaborateur en chambre** détaille le matériel et la quantité nécessaire (la quantité est limitée au strict besoin pour l'activité en temps réel ; aucune réserve n'est constituée en chambre ou en zone sas)
2. **Le collaborateur en zone sas** transmet l'information au collaborateur en zone couloir
3. Il désinfecte le chariot de transfert au Des-Sur[®] et le place au seuil de la zone couloir
4. Il se retire en arrière
5. **Le collaborateur en zone couloir** dépose le matériel sur le chariot de transfert, en veillant à ne pas toucher le chariot
6. **Le collaborateur en zone sas** déplace le chariot vers le seuil de la porte de la chambre
7. **Le collaborateur en chambre** ouvre la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur en cas de système électronique), il laisse le chiffon sur la poignée
8. Il prélève le matériel sans toucher le chariot
9. Il ferme la porte de la chambre avec le chiffon imprégné de désinfectant ; il jette le chiffon
10. **Le collaborateur en zone sas** désinfecte toutes les surfaces et les roulettes du chariot avant de le ranger dans la zone sas

Procédures 6

Pour le transit de matériel par la zone sas

6.2 Sortie du matériel de la chambre

1. **Le collaborateur en chambre** annonce la sortie de matériel en spécifiant le type de matériel et la quantité
2. **Le collaborateur en zone sas** habille les plateaux du chariot de transfert avec des protections moltex et place le chariot au seuil de la porte, côté zone sas
3. Il se retire en arrière
4. **Le collaborateur en chambre** ouvre la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur en cas de système électronique), il laisse le chiffon sur la poignée
5. Il désinfecte le matériel à sortir selon la procédure et le produit qui s'applique (procédures 5)
6. Sans franchir le seuil de la porte, il dépose le matériel désinfecté sur le chariot en le maintenant avec des chiffons imbibés de désinfectant, en veillant à ne pas toucher le chariot
7. Il ferme la porte de la chambre avec le chiffon imprégné de désinfectant et jette le chiffon
8. **Le collaborateur en zone couloir** place un chariot dans la zone couloir, à portée de main du collaborateur en zone sas
9. Sans déplacer le chariot de transfert, **le collaborateur en zone sas** répète la désinfection du matériel et le dépose sur le chariot en zone couloir en le maintenant avec les chiffons imbibés de désinfectant, en prenant garde de ne pas toucher le chariot
10. **Le collaborateur en zone sas** jette les protections moltex sur le chariot de transfert (de la zone sas) et désinfecte toutes les surfaces et les roulettes du chariot avant de le ranger dans la zone sas

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 6

Pour le transit de matériel par la zone sas

6.3 Sortie du matériel pour la stérilisation

Préalable : immersion dans un bain désinfectant de Deconex® 53 Plus à 2% pendant 15 minutes (procédures 5)

1. **Le collaborateur en chambre** annonce la sortie de matériel en spécifiant le type de matériel et la quantité
2. **Le collaborateur en zone sas** habille les plateaux du chariot de transfert avec des protections moltex
3. Il dépose le container pour la stérilisation sur le plateau supérieur du chariot et retire le couvercle
4. Il place le chariot de transfert au seuil de la porte, côté zone sas
5. Il se retire en arrière
6. **Le collaborateur en chambre** ouvre la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur en cas de système électronique), il laisse le chiffon sur la poignée
7. Il prélève les dispositifs dans le bac de trempage **avec des gants de ménage**
8. Il emballe les dispositifs dans une protection moltex et les amène à la porte
9. Sans franchir le seuil de la porte, il déverse les dispositifs directement dans le container pour la stérilisation en prenant garde à ne toucher ni le container, ni le chariot
10. Il ferme la porte de la chambre avec le chiffon imprégné de désinfectant et jette le chiffon
11. Sous supervision du collaborateur en zone sas, il retire les gants de ménage en les tirants doucement par le bout de chaque doigt, en veillant à ne pas retirer la 2ème paire de gants, les jette.
12. **Le collaborateur en zone couloir** place un chariot dans la zone couloir, à portée de main du collaborateur en zone sas
13. **Le collaborateur en zone sas** dicte au collaborateur en zone couloir le contenu en matériel à inscrire sur la fiche du matériel en transit
14. Il ferme le container
15. Il désinfecte toutes les surfaces du container avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275%
16. Il prend le container avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% et le dépose sur le chariot en zone couloir, en veillant à ne pas toucher le chariot
17. **Le collaborateur en zone couloir** colle la fiche du matériel en transit (identifiée au nom du patient et du service avec mention FHV) et s'assure de l'acheminement immédiat du container vers le service de stérilisation
18. **Le collaborateur en zone sas** jette les protections moltex sur le chariot de transfert (de la zone sas) et désinfecte toutes les surfaces et les roulettes du chariot avant de le ranger dans la zone sas

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 6

Pour le transit de matériel par la zone sas

6.4 Entrée en chambre de boissons et de nourriture avec la collaboration du patient

Préalables

- un repas peut être entré en chambre avec l'aide du patient, si l'état physique et psychique du patient le permet et si sa collaboration est suffisante
- le patient a donné son accord pour participer à cette procédure
- le collaborateur en zone sas donne les consignes et explications au patient
- le transfert se fait sous le contrôle d'un collaborateur en zone couloir

1. **Le collaborateur en zone couloir** annonce l'arrivée du plateau repas
2. **Le collaborateur en zone couloir** reçoit de l'aide-soignante les boissons et la nourriture transvasées dans de la vaisselle jetable, disposés sur un plateau
3. Il dépose le plateau sur le chariot de transfert avancé par le collaborateur en zone sas
4. **Le collaborateur en zone sas demande** au patient d'ouvrir la porte de la chambre
5. Il demande au patient d'approcher le chariot en chambre dédié au transfert des repas jusqu'au seuil de la porte
6. Il demande au patient de se retirer en arrière
7. Il dépose une protection moltex sur le plateau supérieur chariot dédié au transfert des repas, en prenant garde de rien toucher
8. Il dépose le plateau sur la protection moltex
9. Il se retire en arrière
10. Il demande au patient de tirer dans la chambre le chariot dédié au transfert des repas
11. Il demande au patient de fermer la porte de la chambre par la poignée intérieure

Le patient dispose les boissons et la nourriture pour sa consommation sur le plateau de sa table de chevet et pousse le chariot de côté

Lors de la prochaine entrée en chambre d'un soignant, la protection moltex sera jetée et le chariot désinfecté en vue d'une prochaine utilisation.

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 6

Pour le transit de matériel par la zone sas

6.5 Sortie de la civière de transport en ambulance

Préalable : les ambulanciers sont sortis de la chambre et se trouvent dans la zone couloir, avec des mains nouvellement gantées

1. **Le collaborateur en chambre** élimine les protections à usage unique s'il y a lieu (moltex, couverture de survie, etc.) et les draps
2. Il désinfecte le matelas (ou la coque) sur lequel se trouvait le patient ainsi que les bords extérieurs, les montants et les roues de la civière avec un chiffon imprégné de solution de chlore 0.55%
3. Il ouvre la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur en cas de système électronique), il laisse le chiffon sur la poignée
4. Il transfère la civière en zone sas en la poussant avec les chiffons imprégnés de désinfectant ; il jette les chiffons
5. Il ferme la porte de la chambre avec le chiffon imprégné de désinfectant et jette le chiffon
6. **Le collaborateur en zone sas** répète la désinfection de la civière de la même manière avec la solution de chlore 0.275%
7. Il transfère la civière en zone sas en la poussant avec les chiffons imprégnés de désinfectant
8. **Les ambulanciers** réceptionnent la civière équipés de gants chirurgicaux et l'emmène sur le lieu d'arrivée de l'ambulance.

Procédures 7

Pour la sortie de chambre du patient

7.1 Pendant l'hospitalisation

! La Mesure Spécifique « Strict » est toujours appliquée par les collaborateurs entrant en chambre et en zone sas, même en l'absence du patient

! La Mesure Spécifique « Strict » est appliquée tout le long du trajet et sur le lieu de réception du patient

Préalables

- Prescription médicale pour la sortie du patient
 - Autorisation du délégué à la sécurité de la cellule pour la conduite opérationnelle
 - Définition des rôles des accompagnants :
 - Des collaborateurs médico-soignants se préparent comme pour entrer en chambre et attendent le transfert du patient en zone couloir
 - Un collaborateur en zone sas se prépare comme pour entrer en chambre et se place en zone sas
 - Un collaborateur en soutien et en charge de libérer les accès et d'ouvrir les porte, d'appeler les ascenseurs, etc. ne revêt aucune protection : il ne touche en aucun cas le patient, ni le matériel ; il se munit d'un GSM pour communiquer en cas de nécessité
 - Les collaborateurs dans le lieu de réception du patient préparent le lieu (annexe 3) et se préparent comme pour entrer en chambre (supervision incluse)
1. **Le collaborateur en zone couloir** prépare un lit ou un brancard FHV propre pour le transport avec les housses de protection, deux draps plats et une couverture de survie
 2. Il prépare un flacon gicleur avec une solution de chlore 0.55%
 3. **Les collaborateurs en chambre et en zone sas** préparent un chemin d'alèzes imbibées de solution de chlore 0.55% depuis le lit en chambre jusqu'à la zone couloir
 4. **Les collaborateurs en zone couloir** font entrer le lit ou le brancard pour le transfert
 5. **Les collaborateurs en chambre** déconnectent tous les équipements qui ne sont pas indispensables (moniteurs, infuseurs, etc.) et décontaminent ceux à emmener au Des-Sur[®], ainsi que les câbles et dispositifs associés
 6. Ils installent deux draps plats propres sur le lit de chambre du patient, ils font revêtir une chemise propre et le masque ultrafiltrant au patient
 7. Ils transfèrent ce dernier avec le drap du lit sur lequel le patient se trouve directement, vers le lit ou le brancard de transport
 8. Ils recouvrent entièrement le patient du drap sur lequel il se trouve, puis de la couverture de survie et enfin avec les deux draps du lit ou du brancard de transport ; seul le visage n'est pas recouvert.
 9. Ils désinfectent les surfaces du lit ou du brancard de transport avec la solution de chlore 0.55%
 10. Ils poussent le lit ou le brancard de transport dans la zone sas avec des chiffons imbibés solution de chlore 0.55% en passant sur le chemin d'alèzes également imbibées
 11. **Les collaborateurs en chambre** ne sortent pas de la chambre
 12. **Le collaborateur en zone sas** réceptionne le patient sur son lit ou brancard de transport ; il en désinfecte toutes les surfaces avec la solution de chlore 0.275%, de même qu'il répète la désinfection au Des-Sur[®] du matériel d'équipement indispensable (moniteurs, infuseurs, etc.), s'il y a lieu
 13. Il pousse le lit ou brancard de transport dans la zone couloir avec des chiffons imbibés solution de chlore 0.275%
 14. **Les collaborateurs médico-soignants en charge du transport** réceptionnent le patient en zone couloir
 15. Ils se munissent du flacon de solution de chlore 0.55%
 16. Ils emmènent le patient sur le lieu prévu selon l'itinéraire préétabli.
 17. **Le collaborateur en soutien** libère les accès : il ne touche en aucun cas le patient, ni le matériel en lien avec le patient
 18. **Les collaborateurs médico-soignants en charge du transport** veillent à ne rien toucher d'autre que les montants du lit ou du brancard de transport

19. **Le collaborateur en zone sas** procède à l'entretien de la zone sas (en reculant de la zone couloir vers la chambre)
20. Il rentre dans la chambre et élimine les déchets d'entretien dans la chambre
21. Il procède à sa sortie sous supervision d'un nouveau collaborateur en zone sas selon la *check-list* 2, de même que ses collègues en chambre

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

Procédures 7

Pour la sortie de chambre du patient

7.2 Après guérison de la FHV confirmée

! La Mesure Spécifique « Strict » est toujours appliquée par les collaborateurs entrant en chambre et en zone sas jusqu'à ce que l'environnement soit complètement décontaminé (procédure 5.3)

Préalables

- Prescription médicale pour la sortie du patient
 - Autorisation du délégué à la sécurité de la cellule pour la conduite opérationnelle
1. **Le collaborateur en zone sas** remet au patient une chemise de nuit propre et des sabots emballés dans un sac en plastique
 2. **Le patient** se prépare en chambre par une toilette du corps ; il revêt la tenue qui lui est remise
 3. **Le collaborateur en zone sas** dépose des drapaux imbibés de solution de chlore 0.275% au seuil de la porte, et au seuil de la zone couloir, dans les deux cas côté zone sas
 4. **Le collaborateur en zone couloir** dépose une paire de sabot devant le drapeau au seuil de la zone couloir
 5. **Le collaborateur en zone sas** demande au patient d'ouvrir la porte de la chambre
 6. Il demande au patient de franchir le seuil de la chambre et de s'arrêter sur des drapaux imbibés de solution de chlore 0.275%
 7. Il verse la solution hydro-alcoolique (3 ml) sur les mains du patient
 8. Il demande au patient de se frictionner les mains
 9. Il demande au patient de se diriger vers la zone couloir
 10. Il demande au patient de laisser les sabots sur le drapeau imbibé de chlore 0.275% pour en chausser une nouvelle paire
 11. Il demande au patient de revêtir une robe de chambre
 12. **Le collaborateur en zone couloir** verse la solution hydro-alcoolique (3 ml) sur les mains du patient
 13. Il demande au patient de se frictionner les mains et de sortir (voir point 15 ci-dessous)
 14. **Le collaborateur en zone sas** collecte les drapaux et sabots laissés au sol avec la pince à déchets et les jette

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)

A ce stade le patient ne constitue plus une source de contamination pour les personnes qui entrent en contact avec lui (contact sexuel ou avec du sperme excepté) et pour l'environnement. Dès cet instant, ce sont les mesures de base qui sont appliquées pour les soins au patient.

15. Un soignant en zone couloir accompagne le patient dans le lieu désigné pour prendre une douche.
16. Pour la douche et le shampoing, le patient utilise du savon contenant de la chlorhexidine (Lifo-Scrub®). Puis, il revêt la tenue disponible (survêtement, pyjama bleu de bloc opératoire) fournie par les HUG, ainsi que des pantoufles HUG.
17. Le patient gagne la chambre qui lui est nouvellement assignée.

Procédures 7

Pour la sortie de chambre du patient

7.3 En cas de décès

! La Mesure Spécifique « Strict » est toujours appliquée par les collaborateurs entrant en chambre et en zone sas en cas de décès, jusqu'à ce que l'environnement soit complètement décontaminé après la sortie du corps (procédure 5.3)

Préalables

- Organisation de la sortie du corps avec le service pathologie clinique et l'entreprise des pompes funèbres
- Autorisation du délégué à la sécurité de la cellule pour la conduite opérationnelle
- Les collaborateurs en chambre conditionnant le corps du patient décédé revêtent les surprotections imperméables (*check-list 7*)

1. **Un collaborateur en zone couloir** prépare un brancard avec deux draps plats
2. **Un collaborateur** se prépare comme pour entrer en chambre et se place en zone sas
3. **Les collaborateurs soignants en zone couloir** dédiés à l'acheminement du corps en salle mortuaire revêtent une surbouse chirurgicale imperméable et une double paire de gants chirurgicaux
4. Ils préparent 3 équipements identiques (surblouse imperméable, double paire de gants) pour les membres des pompes funèbres, 3 paires de gants supplémentaires en cas de besoin, 1 flacon de Hopyrub[®] 500 ml, 4 sacs jaunes pour les déchets.
5. **Les collaborateurs en chambre** préparent de grandes quantités de solution de chlore 0.55%
6. Ils placent 2 draps plats sous le corps du patient et les imbibent avec la solution de chlore 0.55%
7. Ils emballent le corps dans l'un des draps
8. Sous la supervision du pathologiste :
9. Ils déposent le corps emballé du drap dans une housse imperméable (fournie par le service pathologie clinique)
10. Ils ferment la housse et appliquent un ruban adhésif (fourni par le service pathologie clinique) tout le long de la fermeture selon les directives du pathologiste
11. Ils désinfectent la housse avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.55%
12. Ils déposent le corps emballé dans la seconde housse et répètent les points 10, 11, décrits ci-dessus
13. Ils emballent la seconde housse dans le second drap imbibé de solution de chlore 0.55% (au besoin ils ajoutent de la solution de chlore 0.55%)
14. **Les collaborateurs en chambre** ouvrent la porte de la chambre avec un chiffon imbibé de solution de chlore 0.275% (de Des-Sur[®] en cas de système électronique) et laissent le chiffon sur la poignée
15. Ils préparent un « chemin » d'alèzes au sol, imbibées de solution de chlore 0.55%, du lit jusqu'à la zone sas
16. **Le collaborateur en zone sas** prépare un « chemin » d'alèzes au sol, imbibées de solution de chlore 0.275% dans la zone sas, de la porte de la chambre jusqu'à la zone couloir
17. **Les collaborateurs en zone couloir et en zone sas** font entrer le brancard
18. **Les collaborateurs en chambre** imprègnent les draps sur le brancard de solution de chlore 0.55%
19. Ils déposent le corps emballé sur le brancard et le recouvre des draps imprégnés
20. Ils désinfectent toutes les surfaces du brancard avec la solution de chlore 0.55%
21. Ils poussent le brancard dans la zone sas avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.55% en le faisant rouler sur le « chemin » d'alèzes
22. Ils ne sortent pas de la chambre
23. **Le collaborateur en zone sas** réceptionne le brancard ; il en désinfecte toutes les surfaces avec la solution de chlore 0.275%

24. Il pousse le brancard dans la zone couloir avec des chiffons imbibés de solution de chlore 0.275% en le faisant rouler sur le « chemin » d'alèzes

La procédure 5.3 peut être appliquée par les collaborateurs qui restent dans la zone FHV

25. **Les collaborateurs en zone couloir** réceptionnent le brancard ; ils se rendent à la salle mortuaire, étage R du bâtiment des lits (BDL1), salle 7A-R-701, selon l'itinéraire préétabli
26. **Le pathologiste** est en charge de libérer les accès, d'actionner les poignées des portes et les boutons d'ascenseurs, il ne revêt aucun équipement de protection individuelle
27. En salle mortuaire, **les membres des pompes funèbres** s'équipent de surblouses et de deux paires de gants; ils procèdent à la mise en bière du corps emballé, sans retirer les draps, selon leur protocole, sous la supervision du pathologiste
28. **Les collaborateurs soignants** préparent un ou plusieurs sacs jaunes
29. Une fois le cercueil fermé, chacun se défait de son équipement de la manière suivante :
- 29.1 Désinfection de la 2^{ème} paire de gants
 - 29.2 Retrait de la surblouse et élimination
 - 29.3 Désinfection de la 2^{ème} paire de gants
 - 29.4 Retrait de la 2^{ème} paire de gants et élimination
 - 29.5 Désinfection de la 1^{ère} paire de gants
 - 29.6 Retrait de la 1^{ère} paire de gants et élimination
 - 29.7 Friction des mains avec la solution hydro-alcoolique
 - 29.8 Chaque sac est fermé l'un après l'autre par un collaborateur
 - 29.9 Friction des mains après la fermeture des sacs

Toute chronologie ou toute gestuelle non conforme pouvant conduire à un risque d'exposition d'une personne à des liquides biologiques ou à du matériel contaminé doit être notifiée (annexe 9.3)